

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

VILLE DE  
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an Deux Mil Vingt Deux, le 13 décembre,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,  
En suite de convocation en date du 5 décembre 2022,  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de  
Mesdames Maryline KUCHARSKI, Corinne LEFEBVRE Aline SZYMCZAK,  
Nasera BENSLIMANE, Dorine CORROYEZ et Messieurs Dominique VASSEUR,  
Robert UNTERFRANC, Éric GADENNE, Jean-Marc FAUVERGUE, absents  
excusés.  
Madame Khadija LANNABI est élue secrétaire de séance.

**Objet : Création de postes dans le tableau des effectifs du personnel communal**

Monsieur Emmanuel DONDELA, rapporteur, expose au Conseil Municipal que  
plusieurs agents de la collectivité remplissent les conditions statutaires pour bénéficier  
d'un avancement de grade.

Vu les avis favorables des responsables de services consultés à cet effet,  
Vu le tableau d'avancement de grade établi au titre de l'année 2022,

Les membres du Conseil Municipal décident,

**Vote à l'unanimité**

- De créer les postes suivants dans le tableau des effectifs du personnel communal :
- 3 postes d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe – temps complet
- 1 poste d'Adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe – temps complet
- 1 poste d'Agent Spécialisé principal 1<sup>ère</sup> classe des Ecoles Maternelles – temps complet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Loison-sous-Lens, le 14 décembre 2022

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 19 DEC. 2022  
AR : 062-216205237-20221213-  
del-131222-334-DE  
Affiché le 19 DEC. 2022  
Certifié exécutoire le 19 DEC. 2022  
Le Maire,

Daniel KRUSZKA

